



DRAME D'ORNANO

Le gouvernement s'explique devant l'Assemblée nationale



Une séance de questions d'actualité aura lieu aujourd'hui à la chambre basse du Parlement où le gouvernement répondra aux préoccupations des députés parmi lesquelles le drame du stade d'Ornano qui a occasionné la mort de 31 jeunes Congolais candidats au recrutement dans les Forces armées congolaises et de nombreux blessés. La cellule de crise mise en place à cet effet a annoncé l'ouverture de deux enquêtes dont l'une administrative et l'autre judiciaire.

Page 3

Les députés en séance plénière

SANTÉ PUBLIQUE

La pharmacie congolaise face à ses défis



Le ministre et les conseillers de l'Ordre des pharmaciens

Le président de l'Ordre national des pharmaciens du Congo, Jagger Mpandzo, a évoqué hier à Brazzaville, au cours de la cérémonie d'intronisation de ses membres, les défis à relever au cours de son mandat de quatre ans. « *Ma vision se résume à la revalorisation des métiers de la pharmacie, la relance de l'industrie pharmaceutique locale jadis florissante, l'harmonisation de la législation pharmaceutique nationale avec les autres pays d'Afrique, la lutte contre la vente illicite des faux médicaments, l'ouverture d'une faculté de pharmacie au Congo et à l'organisation des états généraux de la pharmacie* », a-t-il dit.

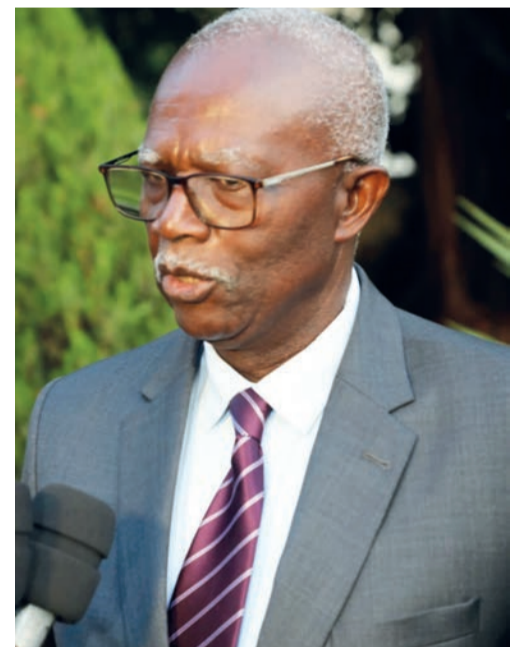
Page 6

CONGO-GABON

Joseph Owondo Berre : « Nos relations sont bonnes »

Le vice-président gabonais de transition Joseph Owondo Berre a précisé, le 21 novembre, à Brazzaville au terme d'un échange avec le président Denis Sassou N'Guesso que « *les relations sont bonnes entre le Gabon et la République du Congo* ». L'homme d'Etat gabonais était porteur d'un message du président de transition du Gabon, Brice Clotaire Oligui Nguema, au chef de l'Etat congolais.

Page 16



AFFAIRES

API s'emploie à attirer plus d'investisseurs

L'Agence pour la promotion des investissements (API) a présenté hier son rapport économique 2023-2024 intitulé « *Yearbook* » qui expose les opportunités d'affaires au Congo. Selon la directrice générale de l'API, Annick Patricia Mongo, ce deuxième rapport fait la promotion des potentialités du pays et donne les informations sur tous les secteurs de l'économie nationale.

Page 9

Éditorial

Amateurisme

Page 2

ÉDITORIAL

Amateurisme

Comme il est de coutume, les Diables rouges seniors messieurs ont entamé la campagne des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 par une défaite. Une contre-performance qui s'explique dans la mesure où l'équipe nationale de football a vécu une préparation très mouvementée. De nombreuses carences d'organisation dans le déplacement pour la Zambie ont eu raison de l'engagement des joueurs.

Jouer en sélection nationale est une fierté. Ce privilège contraste avec l'image de l'équipe nationale. D'incessantes tracasseries dans l'organisation des regroupements ont replongé les Diables rouges dans l'amateurisme. Conséquence : plusieurs cadres de l'équipe fanion et pas les moindre évoquent de façon précoce leur retraite internationale.

Un premier couac dans la mise en place du projet de reconstruction annoncé après l'échec dans la qualification à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations prévue en janvier 2024 en Côte d'Ivoire. Cette position prise par nos ambassadeurs doit interpeller les autorités sportives et leur faire comprendre que dans la préparation d'un match aussi important comme celui contre la Zambie, chaque détail compte.

Et le diagnostic posé par les spécialistes atteste que la récupération demeure le premier médicament dont l'organisme d'un joueur a besoin pour être performant. Entre le départ pour Ndola à minuit pour se loger dans les premières heures de la matinée dans les conditions très déplorables et jouer le même jour à 18 heures, nos athlètes n'ont pas eu suffisamment le temps du repos nécessaire après une telle débauche d'énergie.

A dire vrai, nous avons nous-mêmes créé les conditions de notre échec en Zambie. Il est donc temps d'améliorer les choses. Attendu que les éliminatoires de la CAN 2025 vont reprendre courant le mois de mars.

Les Dépêches de Brazzaville

PROTECTION

3 500 femmes éduquées sur les formes de violences

L'Organisation non gouvernementale dénommée « Azur développement » a présenté, le 18 novembre, les résultats à mi-parcours du projet sur la « protection des femmes et des filles contre les violences basées sur le genre », réalisés dans quelques départements du Congo.



Les participants à l'atelier DR

Les résultats ont été exposés lors de la réunion tenue par l'association avec les responsables de sociétés civiles, des administrations publiques et des leaders communautaires.

Le projet subventionné par l'Union européenne a concerné les départements de Brazzaville, de la Bouenza et de Pointe-Noire pour une durée de trois ans.

Mobiliser les parties prenantes à prévenir les violences faites aux femmes et filles. Il s'agit également d'améliorer l'accès à cette couche victime des violences aux services multisectoriels de prise en charge à travers le renforcement des guichets uniques d'assistance.

L'objectif était de mobiliser les parties prenantes à prévenir les violences faites aux femmes et filles. Il s'agit également d'améliorer l'accès à cette couche victime des violences aux services multisectoriels de prise en charge à travers le renforcement des guichets uniques d'assistance. Le projet a sensibilisé 4 000 filles, 3500 femmes, 2000 garçons et 1500 hommes, notamment dans les établissements scolaires, les marchés, quartiers et centres de santé en collaboration avec des leaders communautaires. « L'atteinte de ces résultats n'aurait pas été possible sans le recours de différentes parties prenantes directement ou indirectement dans la réalisation des activités », a-t-elle souligné. Les parties prenantes ont été éduquées à cette occasion sur les difficultés rencontrées lors de la réalisation du projet.

A cet effet, l'association a souligné les pistes de solution identifiées, la prise en charge juridique des femmes et enfants victimes de violences ainsi que la prise en charge psychologique.

Lydie Gisèle Oko

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngonno

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

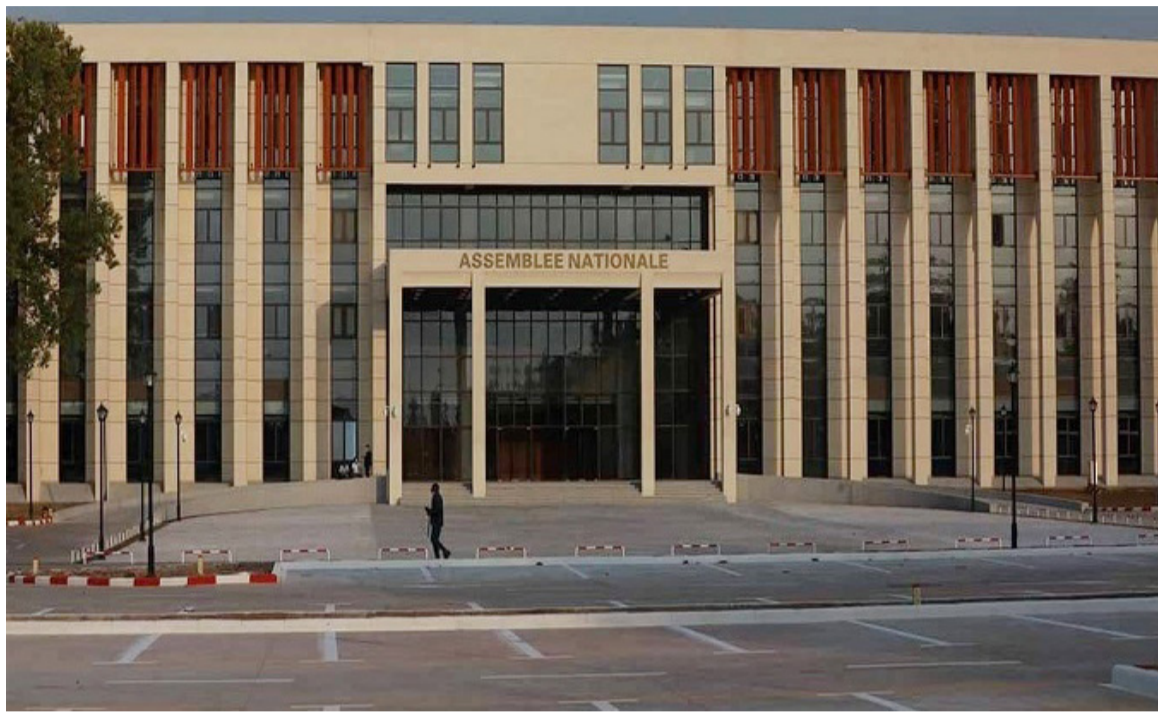
DRAME D'ORNANO

Le gouvernement devant les députés ce 23 novembre

L'Assemblée nationale a convoqué, le 23 novembre, dans son hémicycle une séance de questions d'actualité, sans donner d'autres précisions. Mais des sources indiquent que cette plénière sera consacrée au drame survenu dans la nuit du 20 au 21 novembre au stade d'Ornano, causant la mort d'une trentaine de jeunes congolais.

Les députés pourront entendre le gouvernement, notamment le ministre chargé de la Défense nationale sur les causes de cette bousculade et la nature des dégâts. En effet, le gouvernement qui a mis en place une cellule de crise a annoncé, le 21 novembre, dans un communiqué une série de mesures prises en urgence. Il a, par exemple, décrété un jour de deuil national avec mise en berne des drapeaux, fermeture des bars dancings, débits de boisson et autres lieux festifs, ce mercredi 22 novembre 2023.

La cellule de crise a également annoncé l'ouverture d'une enquête administrative mixte police-Forces armées congolaises pour déterminer les causes du drame et rendre ses conclusions dans les tout prochains jours. Une enquête judiciaire ouverte a été confiée au procureur de la République. « Cette enquête doit mettre en œuvre



« Cette enquête doit mettre en œuvre les diligences nécessaires à la manifestation de la vérité dans la survenance et le déroulement de ce drame »

les diligences nécessaires à la manifestation de la vérité dans la survenance et le déroulement de ce drame », précise le communiqué. L'autre décision concerne la

suspension du recrutement en faveur des Forces armées congolaises jusqu'à nouvel ordre sur l'étendue de la ville de Brazzaville. Le gouvernement a pris l'engagement d'assister les victimes du drame pour l'ensemble des frais médicaux qui seront exposés à cette occasion ainsi que pour les frais de veillées et d'inhumation. Il a, par ailleurs, invité les familles concernées à prendre attache avec les services du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire. Notons que d'après le bilan révisé rendu public par le gouvernement le 21 novembre, la bousculade a fait 31 morts dont deux en cours d'identification, pour 145 blessés pris en charge, sortis des hôpitaux et traités en ambulatoire : soit 69 au CHU-B, 66 à l'hôpital central des armées et 10 à l'hôpital de Talangai.

Parfait Wilfried Douniama

CRISE À L'UDH-YUKI

La facilitation appelle à la tenue d'un congrès

Mise en place en avril 2022, l'équipe de facilitation chargée de résoudre la crise qui sévit au sein de l'Union des démocrates humanistes yuki (UDH-Yuki) a animé, le 22 novembre à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle elle a appelé à la tenue d'un congrès inclusif.

Au cours des échanges, les facilitateurs, Michel Mampouya et Robert Ludovic Miyouna, ont reconnu que le parti traverse une crise réelle. « C'est pour cela que le parti n'est pas parvenu à se regrouper autour d'un dirigeant principal alors que cette question aurait pu être réglée si les membres du bureau politique avaient tous un amour réel pour l'UDH-Yuki », a souligné Robert Ludovic Miyouna.

« Je crois que lorsqu'on aime son parti on est prêt à faire des concessions pour que les difficultés puissent être aplanies », a-t-il ajouté.

Dans sa mission, la facilitation a eu l'impression que beaucoup de leaders n'entretiennent que des ambitions personnelles

au détriment de l'organisation. « C'est pour cela que beaucoup d'entre eux sont prêts à la laisser mourir », a-t-il renchéri.

Pour la facilitation, il y a aujourd'hui au sein de cette formation un camp qui empêche de mener à bien ce travail. « Vous voyez bien qu'on ne pourra pas sortir de la crise ; mais nous ne désespérons pas. Nous n'allons pas baisser les bras. », a déclaré Michel Mampouya.

Il a, en outre, signifié que la facilitation a fait de

Pascal Nguouaneu

Dans sa mission, la facilitation a eu l'impression que beaucoup de leaders n'entretiennent que des ambitions personnelles au détriment de l'organisation.



Les membres de la facilitation devant la presse/Adiac

vice-président parce que le mandat du bureau était arrivé à son terme. «

Nous leur avons conféré une certaine légitimité à travers un code de

bonne conduite. Si l'on s'attache à l'application de ce code, on va sortir de la crise ».

Cependant, le vrai problème, a-t-il ajouté, c'est qu'au niveau du bureau politique il y a des candidats qui ne veulent pas que les autres postulent à cette instance dirigeante.

Jean Jacques Koumba

DISPARITION

Les adieux du PCT à Pierre Nzila

Le Parti congolais du travail (PCT) a rendu un dernier hommage, le 21 novembre à son siège communal de Mpila, à Brazzaville, à Pierre Nzila, décédé le 25 octobre dernier des suites d'un accident de circulation, à l'âge de 75 ans.

Au PCT depuis 1984, Pierre Nzila était membre du Comité central. Membre du Comité central de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise, secrétaire à l'organisation et à la mobilisation du Comité de la jeunesse du PCT de l'Université Marien-Ngouabi de 1973 à 1975, l'illustre disparu fut ministre de l'Enseignement de base et secondaire de 1997 à 1999, puis ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique de 1999 à 2002.

Député du PCT dans la circonscription électorale unique d'Okoyo, département de la Cuvette Ouest de 2002 à 2012, Pierre Nzila a occupé pendant deux législatures le poste de président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale. Nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo au Gabon, le 28 août 2012, il y a exercé pendant huit ans et était devenu doyen du corps diplomatique accrédité dans ce pays. De retour au Congo, il a été élu président du Conseil départemental de la Cuvette Ouest, poste qu'il a occupé jusqu'à son dernier jour.



Les membres du PCT rendant hommage à Pierre Nzila/DR

« La vie administrative et politique de Pierre Nzila aura essentiellement été une quête incessante de dignité, de fierté et de notoriété pour le Congo... Son activité parlementaire aura été aussi riche puisque dix ans durant, il a exercé, à l'Assemblée nationale, comme président de la Commission défense et sécurité de 2002-2012. Sa vie professionnelle, spécifiquement, a été marquée par l'exercice de son leadership dans l'environnement humain de notre

pays et d'ailleurs », a rappelé le membre du bureau politique du PCT, Abouri-Ndam, à qui revenait la charge de prononcer l'éloge funèbre.

Saluant la mémoire du désormais ancien président du Conseil départemental de la Cuvette Ouest, Abouri-Ndam est revenu sur les paroles prononcées par Pierre Nzila lors de ses adieux au corps diplomate au Gabon. : « On ne le dira jamais assez, un départ, quel que soit le lieu, le moment ou sa cause, est une forme de

violence par essence sur ceux qui partent comme sur ceux qui restent, car les premiers vont assurément arrêter ce qu'ils ont entrepris et qu'ils souhaitent achever. Je ne parlerai pas de leur douleur de quitter les personnes qu'ils ont apprises à connaître et à aimer... », déclarait Pierre Nzila au moment de quitter le Gabon.

Pour Abouri-Ndam, le défunt a su bien le dire, tout départ est une violence. « Par ton départ inopiné, nous avons ressenti

les affres d'une brusque séparation qui ne cessera de traumatiser nos cœurs endoloris et de pleurer les myriades de nos rêves troublés. Toi qui as toujours été disponible pour servir ton pays, tu t'en vas en nous laissant le goût amer de l'inachevé. A peine à la tête du Conseil départemental de la Cuvette Ouest, tu t'en vas, alors que tu envisageais une panoplie de projets pour ton département », a-t-il conclu dans l'oraison funèbre.

Parfait Wilfried Douniama

INITIATIVE « BOPETO BWA EKOLO »

La troisième édition annoncée pour le 20 décembre

Après deux premières éditions réussies, Healthy Environment va lancer, le 20 décembre prochain à Brazzaville, sa 3^e campagne « Bopéto Bwa Ekolo », une opération publique destinée à assainir la ville capitale afin que la population vive dans un environnement propre.

La 3^e édition de la campagne « Bopéto Bwa Ekolo » se tiendra du 20 décembre 2023 au 15 janvier 2024, a précisé le directeur général de Healthy Environment, Yvon Kaba, le 21 novembre lors d'une conférence de presse. Hormis les arrondissements 3 Poto-Poto, 4 Mougali et 9 Djiri, la prochaine édition de décembre sera élargie à Bacongo et à la commune de Kintélé.

L'opération consistera à collecter gratuitement les déchets auprès des ménages et sur les grandes artères de Brazzaville et va se dérouler en quatre phases. « De manière opérationnelle, il s'agira de libérer les grandes artères de la ville de tous les points de débordements d'ordures, surtout au niveau des bacs d'Averda. La deuxième



phase consistera à col-

lecter les déchets dans les ménages, dans les zones ciblées dont les marchés domaniaux », a précisé Yvon Kaba.

La troisième phase de l'opé-

ration vise à conscientiser et sensibiliser la population à la gestion optimale des ordures ménagères. A cet effet, des brigades anti in-

salubrité seront créées dans

les quartiers pour veiller à la bonne gestion des déchets dans leurs alentours.

A l'issue de la campagne, comme lors des deux pre-

mières éditions, les quartiers jugés plus propres et assainis seront primés par Healthy Environment, dans le cadre d'une récompense spéciale dénommée « Prix Maman Antou », le diminutif du prénom de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, qui finance le projet.

Organisation philanthropique à but non lucratif, Healthy environment a été créée en 2012. Elle mène ses actions à Pointe-Noire, Brazzaville, Ouessou et d'autres localités du pays dans plusieurs domaines. Parmi les activités réalisées, l'on note des campagnes d'assainissement en milieu scolaire et des conférences-débats avec les citoyens sur la préservation de l'environnement.

Firmin Oyé

HYDROCARBURES

Halliburton explore les opportunités d'investissements

Reçu en audience le 21 novembre par le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, le directeur général de la zone sub-saharienne de Halliburton, Antoine Berel, a présenté la stratégie de sa filiale qui tient à œuvrer dans le développement du secteur pétrolier au Congo.

« C'était important que nous rencontrions tous les stakeholders afin de comprendre les besoins du pays dans le domaine. Nous sommes convaincus que l'Afrique a aussi besoin de l'appui des compagnies pétrolières. Je voulais donc savoir dans quelle mesure nous pouvons développer cet aspect dans le pays », a indiqué Antoine Berel. Abordant le point sur les opportunités à explorer dans les domaines pétrolier et gazier, Antoine Berel a déclaré : « ... Il y a beaucoup plus d'opportunités avec l'augmentation de l'activité qui arrive et on peut vraiment participer à



Bruno Jean Richard Itoua s'entretenant avec la délégation d' Halliburton/Adiac

un rôle, car nous sommes dans le service pétrolier. Nous sommes présents dans certaines activités et dans ce domaine nous ne le sommes pas assez. Pour cela, je voulais savoir comment développer et apporter notre savoir-faire sur ces services-là ».

Entreprise parapétrolière internationale, Halliburton est l'un des plus grands fournisseurs mondiaux de produits et services destinés au secteur de l'énergie, de l'eau, de l'électricité et du gaz pour l'exploration, le développement et la production dans l'industrie pétrolière et gazière dans le monde.

Gloria Imelda Lossele

BONNE GOUVERNANCE

Le plan stratégique 2024-2028 de la CNTR en cours d'élaboration

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a tenu, le 21 novembre, à Brazzaville la session inaugurale de son plan stratégique pluriannuel couvrant la période 2024-2028. Le but étant de mettre en place un cadre de performance devant permettre à l'institution d'assurer efficacement ses missions, notamment celle visant à veiller à l'application stricte du code de transparence.

La session a permis au consultant Rufin Bangana d'édifier les membres de la CNTR, les représentants des différents départements ministériels et les organisations de la société civile sur les enjeux et la nécessité intégrant le basculement du budget de moyens au budget programme. Responsable du cabinet BME ECC, le consultant a, en effet, décliné les neuf phases de ce processus dont la mise en œuvre est prévue le 1er avril 2024. Il s'agit notamment de la phase préparatoire consacrée à la mise en place d'un comité de pilotage, d'un comité technique et d'un secrétariat ensuite ; l'élaboration du diagnostic stratégique ; l'identification et formulation des choix stratégiques ; l'élaboration du plan d'action triennal 2024-2027 ; la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation ; la mise en place du plan de gestion des risques intégrés et la finalisation et validation de la stratégie.

Rufin Bangana a, par ailleurs, rappelé que ce document référentiel dans lequel les différentes étapes et actions à mener seront consignées sera élaboré en se référant au PEFA (Public expanditures Financial Accountably), un modèle mondial.

Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, a, de son côté, rappelé que l'une des missions principales de la CNTR est de veiller à l'application stricte du code de transparence et de responsabilité. Surtout au moment où le gouvernement vient de se doter d'un plan stratégique national de la réforme du système de gestion des finances publiques



-Joseph Mana Fouafoua et Albert Ontsaka au premier plan posant avec les participants DR

2020-2029 dans lequel le 4e enjeu conforte dans la CNTR dans sa démarche visant une gestion fondée sur l'efficacité et la transparence. C'est ainsi qu'il a invité les partenaires à appuyer ce processus dont la réussite nécessite de moyens de diverses natures. « A terme, la CNTR ambitionne de mettre à la disposition des dé-

tu partagée dans notre pays », a indiqué Joseph Mana Fouafoua.

S'appropriier le code relatif à la transparence

Selon lui, le comité de pilotage composé des représentants désignés est un cadre d'analyses, de concertation et de formulation du contenu à donner au plan straté-

appelé ses collaborateurs à bien s'impliquer dans ce processus afin de doter le Congo d'un guide de référence et d'orientation sur la période 2024-2028.

« Je reste persuadé que les éclairages apportés par le consultant ont été on ne peut plus édifiants. Il nous reste plus qu'à en juger de leur per-

publique », a-t-il poursuivi, précisant que les différentes étapes et les engagements pour y parvenir ont été déclinés.

Le président de la CNTR a, enfin, reconnu que l'exercice n'est pas aisé, mais avec de la détermination et une dose d'amour du pays, les différents acteurs parviendront à le doter d'un document perçu comme guide de référence et d'orientation sur la période 2024-2028. La CNTR tiendra, a-t-il conclu, ses engagements et souhaite vivement obtenir des institutions spécialisées de la République et des partenaires au développement l'accompagnement nécessaire.

Notons que la CNTR est créée par la loi n°18-2019 du 24 mai 2019, tirée de la loi n°10-2017 du 9 mars 2017 portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances. Elle découle de la directive communautaire n°06/11-UEAC-190-CM-22 du 19 décembre 2011 de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Parfait Wilfried Douniama

« A terme, la CNTR ambitionne de mettre à la disposition des décideurs le constat dans l'application du code de transparence dans notre pays et de projeter les mécanismes pour une appropriation et intériorisation dans nos mœurs, afin que les principes de transparence et de redevabilité soient une vertu partagée dans notre pays »

sideurs le constat dans l'application du code de transparence dans notre pays et de projeter les mécanismes pour une appropriation et intériorisation dans nos mœurs, afin que les principes de transparence et de redevabilité soient une ver-

gique qui ne sera pas la volonté de son institution seule, mais une nécessité pour le Congo de voir les lignes réellement bouger. Ceci dans le sens d'une marche vers l'atteinte d'indice de performance de la transparence et partant de la bonne gouvernance. Il a aussi

tinence, à les mettre en adéquation avec nos attentes, à savoir une appropriation et une application sans faille du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques par tous pour le grand bénéfice de la Ré-

SANTÉ:

La pharmacie congolaise face à ses défis

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a présidé le 22 novembre à Brazzaville la cérémonie d'intronisation des membres de l'Ordre national des pharmaciens issus des élections ordinaires des 12 et 14 septembre dernier.

Dans son mot de circonstance, le ministre de la Santé et de la Population a pris acte des doléances que le président de l'Ordre national des pharmaciens, Jagger Mpandzo, a formulé aux pouvoirs publics dans son discours de circonstance. Gilbert Mokoki a salué le dévouement et l'engagement des pharmaciens avant de les appeler à l'application stricte des textes régissant leur secteur d'activités et au respect de l'éthique et de la déontologie du métier.

Le ministre a, par ailleurs, exhorté les pharmaciens à soutenir le projet de la couverture santé universelle que les pouvoirs publics ont initié dont la mise en œuvre demande l'implication de toutes les parties prenantes. Il s'est engagé, au nom du gouvernement, à accompagner et à soutenir les pharmaciens dans le cadre de la recherche des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

De son côté, le nouveau président de l'Ordre national des pharmaciens a fait un état des lieux de la profession avant de présenter sa vision pour l'organisation dont il a désormais la charge de conduire les destinées pendant les quatre prochaines années.

Parmi les défis auxquels il va s'attaquer, on peut noter entre autres



Le ministre et les conseillers de l'Ordre des pharmaciens/Adiac

la revalorisation des métiers de la pharmacie ; la relance de l'industrie pharmaceutique locale jadis florissante ; l'harmonisation

de la législation pharmaceutique nationale avec les autres pays de l'Afrique ; la lutte contre la vente illicite des faux médicaments ;

le maillage de l'ensemble du territoire des officines pharmaceutiques ; l'ouverture d'une faculté de pharmacie au Congo et l'orga-

nisation des états généraux de la pharmacie.

Jagger Mpandzo a insisté sur l'unité et l'entente entre les pharmaciens qui constituent, selon lui, les bases solides de toutes organisations sociales qui aspirent à aller de l'avant. C'est dans cette perspective qu'il a invité les membres de l'Ordre national des pharmaciens à fournir des efforts pour s'acquitter des cotisations statutaires.

Ce dernier aspect a été également exprimé en termes d'interpellation par le président sortant, Jean Charles Claude Ongoli, dans son mot de circonstance. Il a appelé, par ailleurs, son prédécesseur à inventer des stratégies qui puissent inciter les membres de l'ordre à régulariser leurs obligations statutaires avant d'affirmer qu'il est content de passer le témoin à une personne qui connaît bien la « maison pharmacie » puisque Jagger Mpandzo a été son vice-président au cours du mandat qui vient de s'achever. Notons que l'Ordre national des pharmaciens a été créé en 1992. Celui qu'on vient d'introniser par le ministre de la Santé et de la Population est le troisième président après Hyacinthe Ingani et Jean Charles Claude Ongoli.

Roger Ngombé

Revalorisation des métiers de la pharmacie ; la relance de l'industrie pharmaceutique locale jadis florissante ; l'harmonisation de la législation pharmaceutique nationale avec les autres pays de l'Afrique ; la lutte contre la vente illicite des faux médicaments ; le maillage de l'ensemble du territoire des officines pharmaceutiques ; l'ouverture d'une faculté de pharmacie au Congo et l'organisation des états généraux de la pharmacie.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

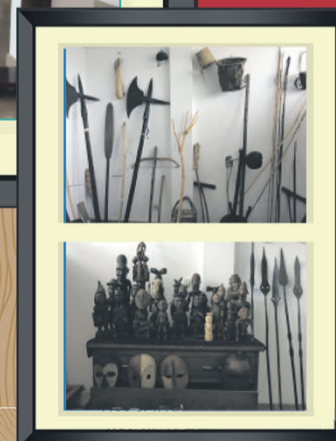
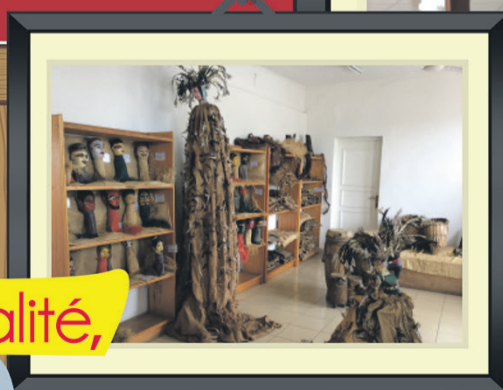
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso** immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

CESSEZ-LE FEU À GAZA**L'Égypte appelle à faire pression sur Israël pour respecter la résolution de l'ONU**

Le président égyptien Abdel-Fattah Al-Sissi a exhorté mardi la communauté internationale à faire pression sur Israël pour qu'il se conforme à la récente résolution du Conseil de sécurité des Nations unies appelant à un cessez-le-feu immédiat et à l'établissement de couloirs humanitaires dans la bande de Gaza.

M. Al-Sissi a lancé cet appel au cours d'un sommet virtuel extraordinaire des dirigeants du groupe BRICS sur la question israélo-palestinienne et la situation à Gaza, a indiqué la présidence égyptienne dans un communiqué. «L'Égypte rejette et condamne le massacre de civils de tous bords, et dénonce en même temps dans les termes les plus forts les attaques contre des civils et des installations civiles, et en particulier les hôpitaux», a indiqué M. Al-Sissi dans un discours vidéo.

«La communauté internationale a pour responsabilité humanitaire et politique de sauver les civils de Gaza et de mettre fin à ces pratiques inhumaines», a-t-il ajouté.

Adoptée à la mi-novembre, la résolution 2712 du Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à instaurer des pauses et des couloirs humanitaires à Gaza pour permettre l'acheminement des secours dans la bande de Gaza.

Une trêve et la libération d'otages

Après plusieurs semaines de guerre, Israël et le mouvement islamiste ont trouvé, le 22 novembre, un premier accord de « trêve humanitaire ». Mais elle ne signifie pas pour autant la fin de la guerre à Gaza.

Le gouvernement israélien a donné son feu vert à un accord visant à obtenir la libération de 50 otages aux mains du Hamas en échange de prisonniers palestiniens et d'une trêve de quatre jours dans la bande de Gaza, premier signe tangible de répit après des semaines de guerre.

L'accord pour libérer des otages est « la bonne décision » à prendre, avait déclaré mardi soir le Premier ministre Benjamin Netanyahu avant le début de la réunion de son cabinet qui a abouti au feu vert. Environ 240 personnes ont été enlevées lors de l'attaque sanglante lancée le 7 octobre contre Israël par le mouvement islamiste, au pouvoir dans la bande de Gaza.

Le Premier ministre israélien a dirigé mardi une réunion devant les membres de son gouvernement au cours de laquelle il a défendu un accord avec le Hamas devant permettre la libération des otages détenus à Gaza depuis octobre.

Le Hamas, dont le chef Ismaïl Haniyeh avait fait état d'avancées dans les pourparlers, a salué un accord de « trêve humanitaire », précisant que les « dispositions de cet accord ont été formulées conformément à la vision de la résistance ». Après les déclarations du gouvernement israélien et du Hamas, le Qatar, émirat du Golfe au centre des pourparlers de trêve, a confirmé un accord pour une « pause humanitaire » dans la bande de Gaza.

De son côté, le président français a salué « l'annonce d'un accord pour la libération d'otages ». « Nous œuvrons sans relâche pour que tous les otages soient libérés. La trêve humanitaire annoncée doit permettre de faire entrer de l'aide et de porter secours à la population de Gaza », a dit Emmanuel Macron.

Les États-Unis s'attendent à ce que « plus de 50 » otages soient libérés par le Hamas à Gaza à la faveur d'un accord de trêve annoncé avec Israël, a indiqué un haut responsable de la Maison Blanche, précisant que trois ressortissantes américaines faisaient partie des otages devant être libérés. Le président américain Joe Biden s'est déclaré « extraordinairement satisfait » par l'accord.

Yvette Reine Nzaba

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Malebi-Mangaya Rita Christelle. Je désire être appelée désormais Maweni Malebi-Mangaya Rita Christelle Exaucée. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

URBANISATION RAPIDE DE L'AFRIQUE**La CEA plaide pour l'augmentation de la productivité**

La Commission économique pour l'Afrique des Nations unies (CEA) a appelé mardi les pays africains à adopter la numérisation, à renforcer le commerce intra-africain et à améliorer les systèmes de politique foncière afin de répondre aux exigences de la croissance démographique et de l'urbanisation rapide en Afrique.



«Avec la croissance démographique et l'urbanisation rapide, l'industrie alimentaire continuera à se développer dans les années à venir. Il sera vital d'investir dans la productivité des agriculteurs», a déclaré Claver Gatete, secrétaire exécutif de la CEA, lors de la cinquième édition de la Confé-

rence sur les politiques foncières en Afrique, qui se tient du 21 au 24 novembre au siège de l'Union africaine (UA) dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba.

Le chef de la CEA a souligné l'importance d'investir dans les institutions de recherche pour développer des modèles de transformation agroalimentaire

appropriés et durables, des innovations technologiques et la mise en œuvre de politiques foncières et agricoles.

Notant que l'Afrique s'est engagée dans l'agro-industrialisation pour ajouter de la valeur et diversifier son économie. Elle estime que les jeunes peuvent «exploiter le secteur croissant de l'agriculture et de l'agro-industrie, dont la valeur devrait atteindre 1.000 milliards de dollars d'ici 2030».

M. Gatete considère que des systèmes de gouvernance foncière sains sont essentiels pour promouvoir un accès sécurisé à la terre et créer un environnement propice aux investissements, qui vont contribuer à libérer les capacités productives de l'Afrique.

Il a également appelé à des efforts concertés dans la recherche de solutions ayant un impact sur les moyens de subsistance des jeunes, des femmes et des petits producteurs, qui, selon lui, constituent le plus grand secteur privé d'Afrique et font partie intégrante de la quête du continent pour trouver des solutions intelligentes en matière de climat.

SÉNÉGAL**Un symposium international sur les politiques nationales d'insertion des jeunes en agriculture**

La capitale sénégalaise, Dakar, accueille un symposium international sur les approches et politiques nationales d'insertion des jeunes en agriculture qui s'est ouvert mardi sous l'égide de l'Initiative pour la relève et le renouveau agricole (IRRA), une plateforme multi-acteurs regroupant diverses structures publiques et parapubliques, des collectivités locales, des organisations de producteurs et de la société civile.

Des experts de haut niveau du Sénégal, du Canada, de la France, du Bénin et du Cameroun y prennent part. Prévue sur deux jours, cette rencontre, qui se tient dans un contexte marqué par un départ massif des jeunes Sénégalais vers l'Occident via l'immigration clandestine, entre

dans le cadre du projet «Soutenir le succès de la relève agricole : efficacité du continuum d'insertion des jeunes femmes et jeunes hommes au Sénégal», ont indiqué les organisateurs dans un communiqué.

«L'objet de cette rencontre, c'est de partager des éléments de pro-

positions des stratégies nationales dans le cadre de l'insertion des jeunes dans les activités agro-sylvopastorales et halieutiques», a expliqué à l'ouverture des travaux Nadjirou Sall, président du conseil d'administration du Cadre national de concertation des ruraux du Sénégal.

La finalité du partage de ces propositions de stratégie sera qu'elles puissent faire un jour l'objet «de lois ou de lettres de politiques au niveau national», a-t-il ajouté.

LIBYE**L'Onu exhorte les autorités à protéger les droits des enfants**

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Abdoulaye Bathily, a exhorté mardi les autorités libyennes à protéger les droits des enfants à l'éducation, à l'accès aux soins et à la sécurité.

M. Bathily a lancé cet appel lors d'un événement organisé à Tripoli pour honorer les champions des droits de l'enfant à travers la Libye.

«J'ai salué les contributions remarquables de ces jeunes champions qui défendent inlassablement la protection des droits de l'enfant dans leur communauté. Je suis impressionné par leur engagement actif en faveur de la réconciliation nationale, de la paix et de la stabilité dans une Libye unie», a déclaré M. Bathily. «Les autorités et les dirigeants politiques libyens devraient écouter les préoccupations et les

demandes des enfants, qui sont le véritable avenir du pays», a-t-il ajouté, insistant sur la protection des droits des enfants à l'éducation, à l'accès aux soins et à la sécurité.

En raison des années de conflit armé et d'instabilité politique, les autorités libyennes se sont efforcées de fournir des services de base à la population, notamment l'éducation et des soins adéquats.

Xinua

Musée
du Bassin du Congo



Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo



INVESTISSEMENTS

L'API présente son rapport économique 2023-2024

Intitulé « Yearbook », le deuxième rapport économique 2023-2024 de l'Agence pour la promotion des investissements (API) sur les potentialités économiques du Congo a été publié le 21 novembre à Brazzaville, par la directrice générale de cet organe public, Annick Patricia Mongo.

« Yearbook » est un magazine économique de 205 pages. Dans ce document, l'Agence pour la promotion des investissements présente, secteur par secteur, les potentialités économiques naturelles que dispose le Congo. Une mine d'informations économiques dans laquelle l'API met à la disposition du public afin d'attirer le grand nombre d'investisseurs au Congo. Selon la directrice de l'API, « Yearbook » est un outil qui vend l'image du Congo au plan international dans le but de soutenir la diversification économique.

« Nous avons fait la présentation officielle du rapport économique sur le Congo au titre des années 2023-2024. Ce document fait la promotion des potentialités de notre pays, présente ses opportunités d'investissement et donne toutes les informations économiques sur tous les secteurs de notre économie. Au niveau international, nous servons de ce document pour vendre



Le ministre Fylla et la DG de l'API, Annick Mongo/Adiac

l'image du pays et de ses potentialités économiques », a précisé Annick Patricia Mongo. Présidant la cérémonie, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du

secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, saluant l'initiative, a fait savoir que la démarche contribue à diversifier l'économie nationale, tel que prôner par le gouver-

nement dans le Plan national de développement 2022-2026. « Globalement, le secteur industriel contribue à 23,5% au Produit intérieur brut et emploie 21% de la popula-

tion active. Les secteurs de pétrole, du bois et des mines sont les principaux moteurs de l'économie industrielle. Il ressort que des industries de matériaux de construction connaissent une évolution oscillante. On relève aussi que les industries de conditionnement d'eau potable connaissent également une hausse de leurs activités », a-t-il souligné.

Rappelons que l'API est un établissement public à caractère administratif, doté de l'autonomie financière et administrative. Elle a pour mission essentielle de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'investissement à travers les activités de promotion et de facilitation des investissements privés. L'organe contribue aussi à améliorer le climat des affaires, à concevoir et promouvoir une image de marque de nature à attirer les investisseurs potentiels au Congo.

Firmin Oyé

NÉCROLOGIE



Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Monsieur Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, ministre de l'Enseignement technique et professionnel, le colonel Lucien Nkoua, messieurs Aimé MFoutou, Fulgence Adicolle Goum, Jean Michel Adicolle, ont le regret d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès inopiné de leur épouse, fille, sœur et belle-sœur, Mme Maguessa Ebomé née Nkoua Ngamakita Laeticia Dawson, survenu le 15 novembre 2023 à Paris (France).

La veillée funèbre se tient à Moukondo sur la rue Djoueri, n° 15, non loin du rond-point Mazala.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURIER
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DU MASSIF DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

**ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr



PROCESSUS ÉLECTORAL

L'effectivité de la délivrance des duplicatas de la carte d'électeur

La Centrale électorale annonce la disponibilité des duplicatas de la carte d'électeur dans toutes ses antennes installées dans les maisons communales, à travers la ville de Kinshasa.

La Centrale électorale a décidé de réduire la distance entre des électeurs vivant en province, loin des antennes de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Ceci passe par l'implantation progressive des points de délivrance des duplicatas de la carte d'électeur au-delà des antennes, situés généralement dans les chefs-lieux des provinces ou dans quelques villes. Tout électeur ayant perdu sa carte devra, dans cette optique, faire attester cette perte auprès d'un officier de police judiciaire qui va lui délivrer un procès verbal. Sur place, dans les bureaux de la Céni, le requérant devra remplir un formulaire de

demande de duplicata, si le chef de l'antenne de la Centrale électorale ou son représentant confirme qu'il était bien inscrit à l'un des centres d'inscription du ressort de l'antenne.

Selon la Céni, la personne dont la carte serait défectueuse ou illisible devrait directement se rendre auprès de l'agent de la Centrale électorale dans la maison communale ou à l'antenne de l'institution munie de sa carte. Et de souligner que cette délivrance du duplicata de la carte d'électeur est gratuite. La Centrale électorale s'attend à ce que la population dénonce tous ceux qui tenteraient de monnayer cette opération.

Lucien Dianzenza



Enrôlement d'un électeur dans un bureau de la Céni à Kinshasa

KISANGANI

Le Grapff invite la population à soutenir les candidates aux élections

L'appel a été lancé par le groupe de réflexion et d'action pour la promotion des droits de la femme et la fille (Grapff) au cours d'une tribune d'expression populaire organisée récemment au marché municipal de la 11e avenue dans la commune Tshopo dans le cadre du projet dénommé « Tous pour la participation politique de la femme et fille aux échéances politiques 2023 dans la province de la Tshopo ».

A travers l'activité organisée grâce au financement de l'ambassade de Canada en RDC à travers le Fonds canadien d'initiatives locales, le Grapff veut tout simplement soutenir les candidatures féminines pour que ces dernières puissent remporter plus des sièges. « Nous avons sensibilisé les hommes et les femmes de la commune Tshopo à accompagner les femmes et filles qui ont choisi de se présenter comme candidates. Le souhait est que les femmes remportent des sièges à tous les niveaux aux échéances électorales en cours », a déclaré Mme Albertine Likoke, coordonnatrice de l'ASBL le Grapff. « L'époux et la famille sont les premiers cercles pour battre



campagne en faveur de la femme et la jeune fille qui ont choisi de se représenter aux élections de décembre prochain. Pour la fille, il faut que la famille

l'adopte parce qu'elle constitue pour elle le premier cercle pour battre campagne à sa faveur. En principe, avant de se lancer dans cette course, la femme mariée doit harmoniser avec son mari », a-t-elle recommandé.

Mme Likoke a, par la même occasion, convié l'assistance à cultiver la tolérance, la paix, la non-violence, le fair-play et de bannir tous les actes contraires à la moralité ainsi qu'aux politiciens de ne pas utiliser la jeunesse à des fins égoïstes avant, pendant et après le vote. De leur côté, les habitants de cette municipalité ont évoqué les barrières au sein du couple et de la famille qui ne permettent pas à la femme ou la jeune fille d'émerger en politique.

Blandine Lusimana



PROJET : ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE LA DIRECTION DQSSE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
 MARCHE : ACQUISITION DE MOYENS DE LUTTE ANTIPOLLUTION
 DANS LE CADRE DU VOLET « URGENCE-ANTIPOLLUTION »
 PAYS: REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°003/PAPN/DQSSE/SPCIPM/2023

1. Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût de l'Assistance Technique auprès du département Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) du PAPN. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du projet d'acquisition de moyens de lutte antipollution dans le cadre du volet « urgence- antipollution ».

2. Le PAPN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de : Lot A - Santé & Sécurité
 Lot B - Outils
 Lot C - Remorques
 Lot D - Moyens poste de commandement ;

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, Boulevard de Loango - Centre-ville- BP : 711 ; Pointe-Noire (A l'attention du Coordonnateur du plan d'urgence)
 Tel: +242 06 670 1112 / +242 05 553 20 89
 Courriel : info@papn-cq.org ; Cc : jeanjacquesmombo250@gmail.com ;

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la Direction de la Qualité, Sécurité, Santé et Environnement du PAPN (courriel : Lbimbakila@papn-cq.org ; spcpm@papn-cq.org ; edmondotsoa5@qmail.com ; de 8h00 à 13h00 et 14h30min à 16h30min.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 300.000 FCFA. La méthode de paiement se fera en espèces (à la caisse du PAPN) ou par chèque bancaire à l'ordre du PAPN.

Siège social : Avenue de Bordeaux (Enceinte portuaire) Pointe-Noire- Capital
 Social : 7.600.000.000 FCFA NIU - M2006110000591167 - RCCM : CG / PNR/088534

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 23 janvier 2023 à 12h00 min. Les Offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre pour un montant de 6.000.000 FCFA ou 9.146 Euros.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-après :

ANCIEN BÂTIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DU PAPN AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE)
 BP : 711 -POINTE-NOIRE- REPUBLIQUE DU CONGO à 12h30min.

8. Les exigences en matière de qualifications sont présentées à la section III -Critères d'évaluation et de qualification. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Pointe-Noire, le 20 NOV. 2023
 Le Directeur Général
 du Port Autonome de Pointe-Noire

 Séraphin BHALAT



PROJET : ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE LA DIRECTION DQSSE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
 MARCHE : ACQUISITION DE MOYENS DE LUTTE ANTIPOLLUTION
 DANS LE CADRE DU VOLET « URGENCE-ANTIPOLLUTION »
 PAYS: REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°003/PAPN/DQSSE/SPCIPM/2023

1. Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût de l'Assistance Technique auprès du département Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) du PAPN. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du projet d'acquisition de moyens de lutte antipollution dans le cadre du volet « urgence- antipollution ».

2. Le PAPN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de : Lot A - Santé & Sécurité
 Lot B - Outils
 Lot C - Remorques
 Lot D - Moyens poste de commandement ;

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, Boulevard de Loango - Centre-ville- BP : 711 ; Pointe-Noire (A l'attention du Coordonnateur du plan d'urgence)
 Tel: +242 06 670 1112 / +242 05 553 20 89
 Courriel : info@papn-cq.org ; Cc : jeanjacquesmombo250@gmail.com ; et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la Direction de la Qualité, Sécurité, Santé et Environnement du PAPN (courriel : Lbimbakila@papn-cq.org ; spcpm@papn-cq.org ; edmondotsoa5@qmail.com ; de 8h00 à 13h00 et 14h30min à 16h30min.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 300.000 FCFA. La méthode de paiement se fera en espèces (à la caisse du PAPN) ou par chèque bancaire à l'ordre du PAPN.

Siège social : Avenue de Bordeaux (Enceinte portuaire) Pointe-Noire- Capital
 Social : 7.600.000.000 FCFA NIU - M2006110000591167 - RCCM : CG / PNR/088534

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 23 janvier 2023 à 12h00 min. Les Offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre pour un montant de 6.000.000 FCFA ou 9.146 Euros.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-après :

ANCIEN BÂTIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DU PAPN AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE)
 BP : 711 -POINTE-NOIRE- REPUBLIQUE DU CONGO à 12h30min.

8. Les exigences en matière de qualifications sont présentées à la section III -Critères d'évaluation et de qualification. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Pointe-Noire, le 20 NOV. 2023
 Le Directeur Général
 du Port Autonome de Pointe-Noire

 Séraphin BHALAT

CAF-C1

Mazembe défie Pyramids FC au Caire

Le Tout-Puissant Mazembe affronte, le 25 novembre, au stade du 30 juin au Caire Pyramids FC d'Égypte, en première journée du groupe A de la Ligue des champions d'Afrique. Le club dirigé par Moïse Katumbi séjourne depuis le 22 novembre en terre cairote. Les joueurs du coach Lamine N'Diaye auront en face l'attaquant international congolais Fiston Mayele, ancien de V.Club passé par Young Africans de la Tanzanie. Il s'illustre depuis peu comme le fer de lance du club égyptien.



Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi

Pour ce match, le technicien franco-sénégalais s'est déplacé avec un groupe de 21 joueurs. On note cependant deux absents importants, notamment le défenseur et capitaine Kevin Mondeko Zatu et le gardien de but international Siadi Ngusia Baggio, tous admis à l'infirmerie. Les joueurs retenus sont Suleman Shaibu, Aliou Faty, Ibrahim Mounkoro, Othniel Mawawu, Mor Talla Mbaye, Ernest Luzolo, Johnson Atibu, Magloire Ntambwe, Gilroy Chimwemwe, Ibrahima Keita, Boaz Ngalamulume, Glody Likonza, Patient Mwamba, Jean Diouf, Augustine Oladapo, Louis Autchanga, Philippe Kinzumbi, Cheick Fofana, Fily Traoré, Boubacar Hainokoye et Joël Beya. Les Corbeaux du Grand Katanga ont donc à cœur de lancer idéalement cette campagne africaine. Dans l'autre match du groupe A, la formation de Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud s'opposera, le 26 novembre, au FC Nouadhibou de la Mauritanie. Les deux premiers du groupe à l'issue de cette phase accéderont au tour suivant.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

Pas de vainqueur entre Les Aigles du Congo et Dauphin Noir à Kinshasa

Les Aigles du Congo (ex-Jeunesse sportive de Kinshasa) du président Vidye Tshimanga effectuent une saison exemplaire à la 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le club entraîné par le coach Jean-Louis Dingondo a évité une défaite, le 21 novembre, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, face à l'AS Dauphin Noir de Goma. Le score de la partie comptant pour la 14^e journée du groupe B a été d'un but partout.

Les joueurs venus de la ville volcanique du Nord-Kivu ont été les premiers à ouvrir le score, dès la 6^e minute, par le biais de Tshiana Landu de la tête. Mais le gardien de but Jackson Lunanga de Dauphin Noir a écopé de deux cartons jaunes valant son expulsion. En infériorité numérique, le club de Goma a finalement cédé en deuxième période, concédant un penalty très discutable accordé par l'arbitre Azanga. Les joueurs de Dauphin Noir ont protesté en vain. Bela Bakwayira a donc égalisé pour Les Aigles du Congo, permettant au club d'éviter une défaite. Au classement du groupe B, Dauphin Noir conserve la deuxième position avec 21 points glanés, derrière Maniema Union (30 points). Les Aigles du Congo pointent à la 5^e place, avec 14 points.

Martin Engimo



Vue d'un match du FC Les Aigles du Congo

MONDIAL 2026

Le Sénégal ralenti à Lomé, la RDC déjà en danger (groupe B)

Grands favoris du groupe, les champions d'Afrique sénégalais ont perdu 2 points à Lomé, tandis que la RDC s'est inclinée au Soudan.

Les Crocodiles du Nil s'affirment comme les concurrents des Léopards dans la course à la seconde place.

1^{re} journée

RDC-Mauritanie : 2-0 (0-0)

Buts : Wissa (62e) et Bongonda (81e) pour la RDC

Soudan-Togo : 1-1 (1-1)

Buts : Eisa (17e sur penalty) pour le Soudan, Denkey (43e) pour le Togo

Sénégal-Sud Soudan : 4-0 (3-0)

Buts : P.Sarr (1re), S.Mané (6e et 56e sur penalty) et L.Camara (45e) pour le Sénégal

2e journée

Soudan-RDC : 0-1 (0-0)

But : C.Pickel (79e contre son camp) pour le Soudan

Togo-Sénégal : 0-0

Sud Soudan-Mauritanie : 0-0

Classement

1) Sénégal, 4 pts, 2) Soudan,

4 pts, 3) RDC, 3 pts, 4), Togo,

2 pts, 5), Mauritanie, 1 pts 6)

Sud Soudan, 1

Camille Delourme



Défaits à Benghazi par le Soudan, les Léopards de RDC devront composer avec les Crocodiles dans la course à la seconde place du groupe B (fecofa)



PROJET : ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE LA DIRECTION DQSSE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

MARCHE : ACQUISITION DE MOYENS DE LUTTE ANTIPOLLUTION

DANS LE CADRE DU VOLET « URGENCE · ANTIPOLLUTION »

PAYS : REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/PAPN/DQSSE/SPCIPM/2023

1. Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût de l'Assistance Technique auprès du département Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) du PAPN. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du projet d'acquisition de moyens de lutte antipollution dans le cadre du volet « urgence antipollution ».

2. Le PAPN sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de :

Lot A : Embarcations ;

Lot 8 : Antipollution haute mer ;

Lot C : Antipollution port & Berges & Autres ;

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire, Boulevard de Loango - Centre-ville - BP : 711 ; Pointe-Noire (A l'attention du Coordinateur du plan d'urgence)

Tel : +242 06 670 11 12 / +242 05 553 20 89

Courriel : info@papn-cg.org ; Cc : jeanjacquesmombo250@gmail.com ;

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la Direction de la Qualité, Sécurité, Santé et Environnement du PAPN (courriel : j.bimbakila@papn-cg.org ; spcpm@papn-cg.org ; edmondotsoa5@gmail.com ; de 8h00 à 13h00 et 14h30min à 16h30min.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 300.000 FCFA. La méthode de paiement sera un chèque bancaire.

Siège social : Avenue de Bordeaux (Enceinte portuaire) Pointe-Noire-

Capital Social : 7.600.000.000 FCFA NIU - M2006110000591167 - RCCM : CG / PNR / 088534

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 23 janvier 2024 à 12h00 min. Les Offres doivent comprendre une déclaration de garantie de l'offre pour un montant de 1.500.000 FCFA.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-après :

ANCIEN BÂTIMENT DE LA DIRECTION GENERALE DU PAPN AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE)
BP : 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO à 12h30min.

8. Les exigences en matière de qualifications sont présentées à la section III - Critères d'évaluation et de qualification. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Pointe-Noire, le 20 NOV. 2023

Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe-Noire


Le Directeur
Général

Séraphin BHALAT

MONDIAL 2026

Épatant Rwanda, Bafana intermittents, inquiétant Nigeria (Groupe C)

Les Abeilles du Rwanda ont pris les rênes du groupe après leur prestigieux succès sur les Bafana, qui avaient pourtant bien commencé face aux Bénin. En revanche, le Nigeria déçoit et inquiète après ses deux matches nuls initiaux.



1^{re} journée

Rwanda-Zimbabwe : 0-0
 Nigeria-Lesotho : 1-1 (0-0)
 Buts : Ajayi (67e) pour le Nigeria, Mkhwanazi (56e) pour le Lesotho
 Afrique du Sud - Bénin : 2-0
 Buts : Tau (2e) et Mudau (45e) pour l'Afrique du Sud, Mounié (70e) pour le Bénin

2e journée

Zimbabwe-Nigeria : 1-1 (1-0)
 Buts : K.Musona (26e) pour le Zimbabwe, Iheanacho (67e) pour le Nigeria
 Lesotho-Bénin : 0-0
 Rwanda-Afrique du Sud : 2-0 (2-0)
 Buts : Nshuti (12e) et Mugisha (28e) pour le Rwanda

Classement

1) Rwanda, 4 pts, 2) Afrique du Sud, 4 pts, 3) Nigeria, 2 pts, 4) Lesotho, 2 pts, 5) Zimbabwe, 2 pts, 6) Bénin, 1 pt

Mondial 2026 : épatant Rwanda, Bafana intermittents, inquiétant Nigeria (Groupe C)

Les Abeilles du Rwanda ont pris les rênes du groupe après leur prestigieux succès sur les Bafana, qui avaient pourtant bien commencé face aux Bénin. En revanche, le Nigeria déçoit et inquiète après ses deux matches nuls initiaux.

Groupe D

Le Cameroun sans briller, Cap Vert et

Libye se placent sans bruit

Les Lions Indomptables ont trébuché à Benghazi (0-0) et sont à égalité de points avec le Cap Vert et la Libye. La lutte s'annonce acharnée dans ce groupe D

1^{re} journée

Cap Vert -Angola : 0-0
 Eswatini-Libye : 0-1 (0-0)

Le Rwanda de Sahabo a battu l'Afrique du Sud de Xulu et prend la tête du groupe C/Ferwafa

Libye-Cameroun : 1-1 (1-1)
 Buts : Aleiyan (43e) pour la Libye, Ntcham (34e sur penalty) pour le Cameroun

2e journée

Eswatini-Cap Vert : 0-2 (0-2)
 Buts : R. Mendes (17e) et Monteiro (38e) pour le Cap Vert
 Maurice-Angola : 0-0

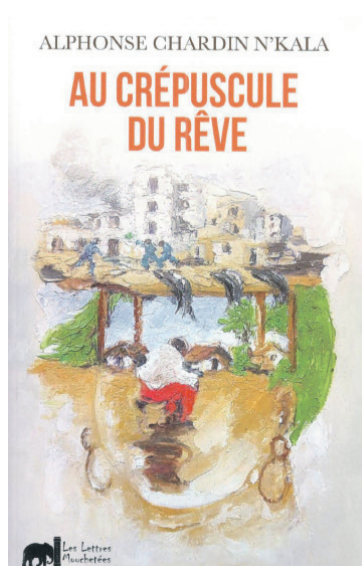
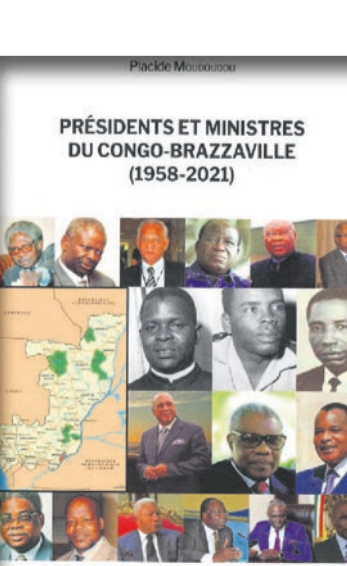
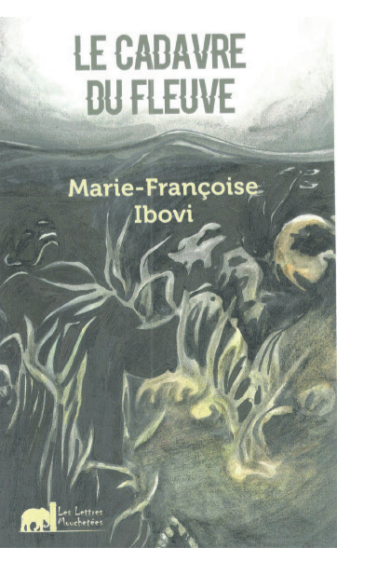
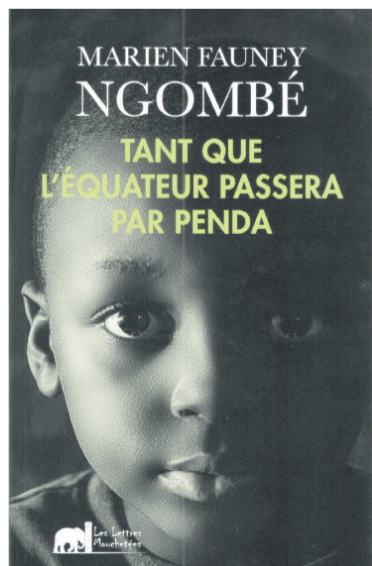
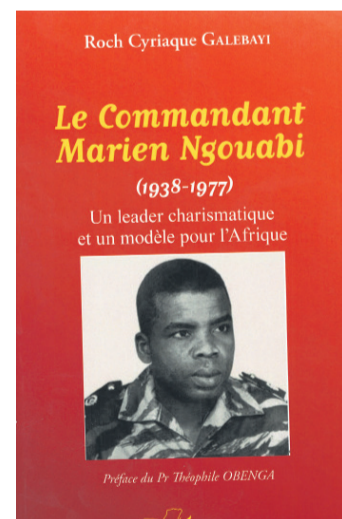
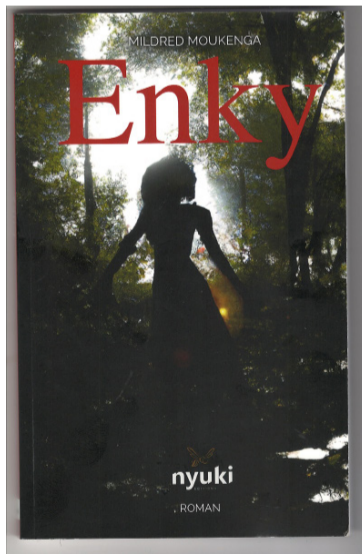
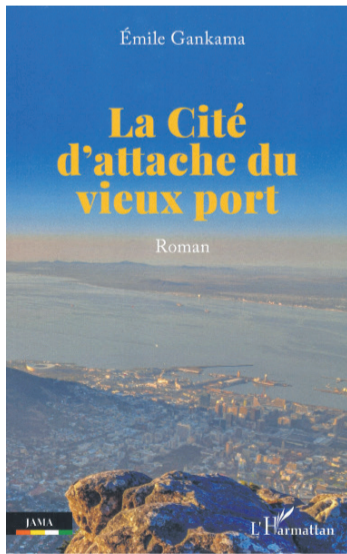
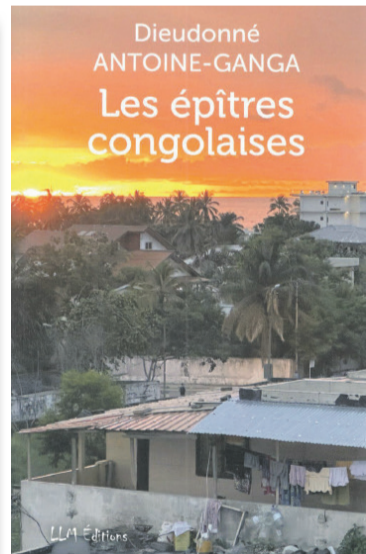
Classement

1) Cameroun, 4 pts, 2) Cap Vert, 4 pts, 3) Libye, 4 pts, 4) Angola, 2 pts, 5) Maurice, 1 pts, 6) Eswatini, 0 pt

Camille Delourme



EN VENTE



TRANSITION AU GABON

Joseph Owondo Berre porteur d'un message à Denis Sassou N'Guesso

Le vice-président de la transition gabonaise, Joseph Owondo Berre, s'est entretenu, le 21 novembre, à Brazzaville avec le chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso sur la transition au Gabon.

Joseph Owondo Berre était porteur d'un message écrit du président de transition gabonaise, Brice Clotaire Oligui Nguema, au chef de l'Etat congolais. Une occasion pour Joseph Owondo Berre de « rassurer Denis Sassou N'Guesso en tant qu'ainé que les choses se passent comme le veut le peuple gabonais ».

A l'issue de l'audience, l'homme politique gabonais a expliqué que les autorités de son pays ne manquent pas de s'inspirer des conseils et de l'expérience du président Denis Sassou N'Guesso, considéré pour le chef de la transition gabonaise, comme « un atout important pour la sous-région et l'Afrique ».

Parlant des relations entre les deux pays, Joseph Owondo Berre a déclaré qu'elles sont meilleures, rappelant que le Congo a été l'une des premières destinations du général Oligui Nguema, après son arrivée à la tête du Gabon, en août dernier. Joseph Owondo Berre est vice-président depuis septembre dernier. Auparavant, il a exercé dans le secteur pétrolier et à la mairie de Libreville.

Rappelons que le président de transition au Gabon a annoncé le 13 novembre que des élections présidentielle et législatives auront lieu en août 2025, selon un calendrier « indicatif » qui doit être validé par une conférence nationale en avril prochain.

Yvette Reine Nzaba



Joseph Owondo Berre reçu par le président Denis Sassou N'Guesso DR

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026/ZONE AFRIQUE

Le point des deux premières journées

Les deux premières journées des qualifications à la Coupe du monde 2026 ont livré les premières tendances. Les favoris ont assuré sauf le Nigeria et le Ghana qui peinent à assumer leur statut.

Dans le groupe E, dans lequel se trouve le Congo, les Lions de l'Atlas du Maroc prennent déjà la première place grâce à sa victoire le 21 novembre sur la Tanzanie 2-0. Dans l'autre match, le Niger s'est relancé en battant la Zambie 2-1. Lors du premier match, les Mena du Niger ont été battus 0-1 par la Tanzanie et la Zambie avait dominé le Congo 4-2. Dans ce groupe, seul le Congo compte zéro point après avoir disputé un seul match comme le Maroc.

Dans le groupe A, l'Egypte se trouve en tête après avoir aligné deux victoires en autant de rencontres. Les Pharaons ont écrasé le 16 novembre Djibouti 6-0 avant de s'imposer trois jours après devant la Sierra Leone 2-0. Le Burkina Faso se classe deuxième avec quatre points. Accrochés par la Guinée-Bissau le 17 novembre 1-1, les Etalons ont écrasé l'Ethiopie 3-0. La Guinée-Bissau compte également quatre points après avoir battu le Djibouti 1-0.

Avec quatre points, les Lions de la Teranga ont pris la tête du groupe B. Le Sénégal a fait jeu égal le 21 novembre à Lomé avec le Togo 0-0 après sa victoire le 18 novembre contre le Soudan du Sud 4-0. Le Soudan se classe deuxième après avoir battu le 19 novembre la République démocratique du Congo 1-0. Lors de son premier match, il a été tenu en échec le 16 novembre par le Togo 1-1 alors que la RDC s'imposait le 15 novembre devant la Mauritanie 2-0. Dans ce groupe,



Les Lions de l'Atlas du Maroc favoris du groupe E dans lequel se trouve le Congo, la Zambie, le Niger et la Tanzanie DR

le Soudan du Sud et la Mauritanie ont fait jeu égal 0-0 lors de la deuxième journée.

Le Rwanda domine le groupe C après deux journées de compétition. Une première surprise. Les Rwandais ont fait jeu égal le 15 novembre 0-0 devant le Zimbabwe puis il s'est imposé le 21 novembre face à l'Afrique du Sud 2-0. Le 18 novembre, les Sud africains avaient dominé le Bénin 2-1. De son côté, le Nigeria tenu en échec le 16 novembre par le Lesotho a concédé un deuxième match nul à Harare face au Zimbabwe 1-1 alors que le Lesotho et le Bénin se quittaient dos à dos

(0-0).

C'est par contre serré dans le groupe D où trois sélections : le Cameroun, le Cap vert et la Libye se disputent la première place. Le Cameroun a bien lancé sa campagne en battant le 17 novembre l'Ile Maurice 3-0 avant de concéder un match nul de 1-1 le 21 novembre contre la Libye. Les Libyens avaient battu l'Eswatini 1-0 lors de la première journée. Après avoir été tenus en échec par l'Angola lors de la première journée, les Capverdiens ont dominé l'Eswatini 2-0 pendant que l'Ile Maurice et l'Angola se neutralisaient 0-0.

Dans le groupe F, la Côte d'Ivoire a fait le plein des points devant ses concurrents. Les Eléphants ont laminé les Seychelles le 17 novembre 9-0 avant de s'imposer devant la Gambie le 20 novembre 2-0. Les Panthères du Gabon ont fait autant en dominant le Kenya 2-1 le 16 novembre avant d'enchaîner le 19 novembre devant le Burundi sur le score identique. Le 20 novembre, le Kenya a écrasé les Seychelles 5-0 et puis lors de la première journée, le Burundi avait battu la Gambie 3-2.

Dans le groupe G, l'Algérie assume très bien son statut de favori. Le 16 novembre, les Fenecs

ont battu la Somalie 3-1 avant de confirmer face au Mozambique le 19 novembre 2-0. Le 17 novembre, la Guinée a battu l'Ouganda 2-1 avant de s'incliner le 21 novembre face au Botswana 0-1. L'Ouganda avait dominé la Somalie 1-0. Lors de la première journée, le Mozambique a pris le meilleur sur le Botswana 3-2.

Dans le groupe H, la Tunisie et la Guinée équatoriale sont au coude-à-coude. La Tunisie a dominé le 17 novembre Sao Tomé-et-Principe 4-0 puis s'est imposée le 21 novembre devant le Malawi 1-0. La Guinée équatoriale, quant à elle, a battu la Namibie le 15 novembre sur un score écriqué d'un but à zéro avant de dominer le Liberia le 20 novembre sur ce score identique. Notons que le 16 novembre, le Malawi avait pris le meilleur sur le Liberia 1-0.

Dans le groupe I, les Comores ont mieux entamé leur campagne. Cette sélection a reçu respectivement la République centrafricaine le 17 novembre 4-2 et le Ghana 1-0, le 21 novembre. Les Aigles du Mali occupent la deuxième place grâce à leur victoire le 17 novembre 3-1 contre le Tchad et nul d'un but partout contre la RCA le 20 novembre lors de la deuxième journée. Le 17 novembre le Ghana avait dominé Madagascar 1-0. Les Malgaches se sont relancés dans la course en s'imposant devant les Tchadiens 3-0.

Les troisième et quatrième journées se joueront en juin prochain.

James Golden Eloué